



Circulaire n°2 : Informations Novembre/Décembre 2023

- **L'après-midi festive des « mini-givrés »** du samedi 18 novembre a été une réussite. Nous remercions les membres de l'APEL et tous les bénévoles pour l'organisation ainsi que tous les parents et enfants pour leur présence.
- **Vous êtes invités à l'Assemblée Générale OGEC/APEL** de l'école le vendredi 24 novembre à 20h00. Nous reviendrons sur les faits marquants de l'année dernière et sur les projets à venir.
- **Sapin de Noël** : la commande est à récupérer le samedi matin 2 décembre à l'école entre 9h30 et 12h00. Au cours de cette matinée, vous pourrez également participer si vous le souhaitez à une matinée de bricolage (nettoyage, petites réparations).
- **Vous pouvez aller sur le site de l'école** : <http://givrand-lafontaine.fr> Vous y trouverez des photos des activités réalisées. Le projet d'établissement et le projet d'école de 2023-2024 y sont également présentés dans l'onglet « l'école ».
- **Pour les nouveaux élèves** qui souhaitent faire leur rentrée en septembre 2024 ou janvier 2025, une réunion est prévue **le lundi 11 janvier** à partir de 17h30. Nous vous remercions de diffuser largement cette information autour de vous. Les personnes intéressées doivent auparavant contacter l'école par mail : direction@givrand-lafontaine.fr ou par téléphone 02-51-55-87-47.
- **Téléthon** : l'école va participer au Téléthon en lien avec la municipalité le vendredi matin 8 décembre.

Tous les enfants de la maternelle au CM2 se déplaceront au terrain stabilisé à côté de la salle des fêtes à partir de 10h30. Petits et grands seront mélangés pour participer à des jeux sportifs coopératifs et à des courses. Chaque enfant peut apporter s'il le souhaite une petite pièce à déposer dans la cagnotte « Téléthon » à partir du lundi 4 décembre et jusqu'au vendredi 8 décembre. L'argent récolté sera reversé à l'association qui gère le Téléthon sur la commune. Parents et amis sont invités à venir au terrain de sport pour encourager les enfants lors de cette matinée de solidarité.

- **Matinée de Noël** : le samedi matin 16 décembre est une matinée de classe obligatoire qui est comptabilisée dans le calendrier scolaire.
=> Le déroulement de la matinée est le suivant :
 - 8h35 : ouverture du portail (pas de périscolaire ce jour-là)
 - 8h45 : temps en classe
 - 9h15 : célébration à l'église => parents et amis sont invités à ce temps fort préparé par les enfants.
 - 10h15 : retour à l'école et temps de récréation
 - 11h00 : ouverture du portail pour les parents et amisLes enfants vous accueilleront sur la cour au milieu de l'école pour une petite surprise et un temps convivial. La fin de la matinée est prévue pour 12h00. Si vous partez avec votre enfant avant 12h00, nous vous remercions de le signaler à son enseignant. Chaque enfant doit venir avec un bonnet de Père Noël rouge.
- **A noter dans votre agenda** : le vendredi 19 janvier aura lieu une réunion de présentation au collège privé Saint Gilles à 18h30 pour les futurs élèves de 6^{ème} actuellement en CM2 et leurs parents.